

Protocole d'évaluation du dispositif « Plus de maitres que de classes »

Olivier COSNEFROY, chef de bureau de l'évaluation des actions éducatives et des expérimentations – DEPP B4

L'objectif est de vous faire une présentation de ce qui est actuellement évalué dans le dispositif d'un point de vue quantitatif, de comprendre les enjeux de cette évaluation. Il faut mettre en relation des performances scolaires avec des pratiques, des organisations pédagogiques d'un maître supplémentaire qui intervient dans plusieurs classes avec différents maîtres titulaires. C'est compliqué d'un point de vue logistique et statistique. On évalue chez les élèves, chez le maître+, chez le maître titulaire. En tout cas, on pose des questions, on enquête pour savoir ce qu'ils font. Il va falloir contrôler énormément de choses c'est-à-dire prendre en compte beaucoup de critères pour être sûr que ce que l'on va dire est bien un effet d'une organisation pédagogique particulière et non pas un effet du territoire sur lequel est l'école, de l'expertise de l'enseignant, etc...

1. Qu'est-ce que la DEPP ?

La direction de l'évaluation de la perspective et de la performance a pour mission de:

- contribuer à l'évaluation des politiques conduites par le ministère de l'Education nationale,
- exercer un suivi statistique d'expertise et d'assistance,
- garantir la qualité de la production statistique.

La DEPP vient de passer « service statistique ministériel ». Dans ce cadre juridique, elle va avoir des exigences plus importantes. Elle va devoir assurer une grande vigilance quant aux principes d'objectifs de lisibilité, d'impartialité, de pertinence. Elle doit rendre des comptes et montrer dans quelle mesure elle s'intègre dans les recommandations européennes d'une bonne pratique statistique.

La DEPP conçoit et met à disposition à l'ensemble des acteurs des outils d'aide à l'évaluation, au pilotage et à la décision : la DEPP ne prescrit jamais rien, elle tente de fournir des évaluations, des indicateurs les plus fiables et à chacun des acteurs du système éducatif de s'en emparer.

Présentation des différents bureaux de la DEPP.

Présentation des différentes publications de la DEPP :

- une base de diffusion des données statistiques,
- des supports des résultats des études.

Le bureau de la DEPP B4 met à disposition des responsables de la politique éducative des éléments de connaissance et d'appréciation sur les actions et les dispositifs éducatifs engagés dans les établissements d'enseignement scolaire ainsi que sur les pratiques qui y sont associées. Notre bureau a, par exemple, en charge

l'évaluation du dernier choix laissé aux familles, l'orientation des élèves en 2nde, les livrets scolaires, le dispositif « Plus de maitres que de classes », les collègues connectés, le dispositif D'COL avec le CNED. Donc le bureau va essayer d'apprécier de manière quasi expérimentale, de réaliser des études d'impact ou d'autres types d'études. C'est le bureau qui s'intéresse le plus aux pratiques enseignantes et qui a en charge l'enquête TALIS (enquête internationale qui s'intéresse aux conditions d'exercice d'enseignants du 1^{er} et 2nd degré). Une autre opération : EPODE (enquête périodique sur l'enseignement).

Le principe général du dispositif maitre+ : ce dispositif repose sur l'affectation dans une école d'un maitre supplémentaire, essentiellement en Education prioritaire (circulaire n°2012-201 du 18-12-2012).

Les objectifs :

- conduire chaque élève à la maîtrise du socle commun de connaissances, de compétences et de culture,
- prévenir et remédier à la difficulté scolaire tout au long de la scolarité du primaire.

Dans le dispositif, il y a quelque chose qui va être central : ce sont **les modalités de mise en œuvre** :

- une intervention du maitre+ en relation avec les titulaires des classes,
- la diversité des formes d'interventions pédagogiques : co-enseignement, co-intervention, co-présence.

Il y a 7 modalités de travail au sein de la dyade et c'est cela qu'il va falloir capter.

2. Le cadre de l'opération

Aujourd'hui, la demande est de faire une évaluation quantitative du dispositif. Les propositions de la DEPP pour y parvenir :

- une évaluation des élèves de CP de l'Education prioritaire grâce à 3 temps de mesure : septembre – décembre 2016 et juin 2017 pour apprécier non pas seulement un changement de progression dans les acquis des élèves mais essayer de capter la forme du changement dans la progression des élèves,
- proposer à deux moments de l'année (décembre-juin) un questionnaire aux maitres+ des élèves de l'échantillon : on met en relation les élèves de CP qui bénéficient d'un maitre+. On va questionner les maitres + à deux moments de l'année pour apprécier le changement sur une année, voir si les organisations pédagogiques de la dyade sont susceptibles d'évoluer,
- proposer deux moments de l'année (décembre-juin) un questionnaire aux maitres de classe des élèves de l'échantillon pour contrôler aussi ce que fait le maitre de CP.

Les objectifs visés sont les suivants :

- identifier les modes d'organisation pédagogique ayant l'impact le plus important sur les progrès des élèves de CP,

- ➔ Attention : la DEPP n'est pas en train de mesurer l'impact du maître surnuméraire mais la DEPP est en train d'identifier les modes d'organisation pédagogique susceptibles d'avoir un impact le plus important sur les progrès des élèves de CP.
- offrir un outil de pilotage relatif aux organisations de la dyade maître+/maître de la classe et à leurs évolutions : on va essayer d'apprécier les changements dans l'organisation de la dyade.

Ce que cette opération n'est pas : une évaluation d'impact du dispositif maître+.

Pourquoi ?

- parce que ce n'est pas une assignation aléatoire dans un dispositif,
- parce qu'il n'y a pas de quasi expérimentation possible dans le temps imparti ne venant pas compromettre la faisabilité d'une telle expérimentation.

3. Sa mise en œuvre

Des délais très contraints. A noter une implication très forte des départements. Nous nous sommes déplacés à Lille, Lyon et Clermont-Ferrand pour rencontrer les DASEN, IENA, IEN pour leur expliquer de quoi il s'agissait et ce qu'il allait falloir faire afin de ne pas compromettre cette opération. La liste de constitution des classes a été faite en avril 2016. Il y a eu un travail local de mise en réseau, dans l'appui à la relance.

Nous avons fourni aux directeurs d'école, aux IEN, aux DASEN, une application pour la passation des épreuves donc un outil de suivi accessible au pilotage de l'évaluation (IEN, IENA) et un accès aux directeurs d'école. Une semaine après la rentrée, les élèves ont passé l'évaluation.

Pour l'échantillon, 5 départements étaient impliqués : Val d'Oise, Haute-Loire, Puy-de-Dôme, Rhône, Nord.

Les modalités de participation pour le pré-test enseignants et les modalités de participation pour l'évaluation de l'opération (élèves et enseignants) : 10 000 élèves de CP, 300 maîtres+, 700 maîtres de classe, 400 écoles de l'Education prioritaire.

Présentation de l'évaluation élève :

- 4 domaines sont évalués :
 - phonologie (identification de phonème, de phrase),
 - mathématiques (connaissance de l'ordre de la chaîne numérique, résolution de problèmes et production de la chaîne numérique),
 - écriture (la mémorisation et la production de pseudo-mots),
 - pré-lecture (lecture de petits mots et identification de pseudo-mots).
- une séquence motivationnelle : apprécier des variables conatives, émotionnelles. Au début de la séquence, l'enseignant dit aux élèves : *« Vous apprenez, vous faites beaucoup de choses à l'école comme la lecture, l'écriture, les math. Certains d'entre vous aiment plus la lecture que l'écriture, d'autres davantage les math. Chacun a ses propres goûts. Je vais vous poser différentes questions sur les activités de l'école et vous allez me dire à quel point vous aimez faire ses activités. Je vais vous montrer 5 visages différents. »* Puis entraînement sur

comment répondre. Il va devoir dire à quel point il aime l'école, il aime lire à l'école, il aime lire chez lui.

Présentation d'un article dans Education et formation n°90, avril 2016 (http://cache.media.education.gouv.fr/file/revue_90/54/2/depp-2016-EF-90_562542.pdf) pages 38 à 45

- une page WEB sécurisée et dédiée aux résultats de chaque classe est proposée aux enseignants : → présentation d'éléments diagnostiques pour chaque élève de la classe

Présentation des questionnaires enseignant :

- deux questionnaires : un pour le maitre+ et un pour le maitre de la classe,
- deux temps de passation : en décembre et en juin,
- les dimensions abordées dans le questionnaire du maitre+ : cadre socio-professionnel, interventions sur une période donnée, objectifs poursuivis par le maitre+, contenu d'enseignement et attitudes travaillées, différenciation, type d'organisation, sentiment d'efficacité, accompagnement du maitre+, qualité de la dyade...
- les dimensions abordées dans le questionnaire du maitre titulaire de CP : le pendant du maitre+, la mise en œuvre de l'apprentissage explicite, ...
 - explicitation sur les ressources concrètes en termes de connaissances, de stratégies cognitives visées avant, pendant, après et sur le guidage

4. La participation

Toutes les écoles ont participé au 1^{er} et 2nd moment de mesure.

Les questionnaires du maitres+ : 90% de participation.

Les questionnaires du maitre titulaire de CP : 76% de participation.

Les données ne sont pas encore traitées.

5. L'analyse

Méthodologie : grâce à ces 3 temps de mesure, on va s'intéresser à l'évolution des dimensions cognitives et conatives. On va avoir 3 mesures, 2 grandes périodes et on va essayer de mettre en évidence plusieurs patterns de progression. Grâce à ces 3 moments de mesure, on ne va pas uniquement sur l'augmentation du niveau des acquis. Ce qui va pouvoir être intéressant dans cette étude, c'est de pouvoir se dire : attention, des élèves vont progresser très vite au départ et moins après ou d'autres vont stagner plutôt au départ et progresser encore plus vite. Il va y avoir des variations et on va essayer de capter ces variations et de les mettre en relation avec les organisations pédagogiques de la dyade, tout cela en contrôlant un maximum de chose, en prenant en compte l'ensemble des variables qui seraient également susceptibles d'avoir un impact.

Une fois qu'on aura mis en évidence les différents patterns d'évolution, on va essayer de voir si les écarts de progression sont en fonction des différents modes d'organisation.

Le deuxième challenge est donc de déterminer en terme quantitatif quelles sont les grandes modalités préférentielles d'organisation parmi la multitude qu'on observe.

On va essayer de les synthétiser en quelques grands types d'organisation. On va apprécier leurs évolutions et puis surtout on va essayer de mettre en relation ces grands types d'organisation avec les grands types de progression observée à la fois d'un point de vue cognitif mais aussi conatif.

Questions du public :

1. Qu'en seront disponibles les résultats ?

Certainement fin 2017.

2. Parmi les outils que vous avez mis à disposition de l'enseignant de la classe, il y a la possibilité pour lui de voir les résultats des élèves de septembre. Est-ce que ça ne modifie pas, de fait, la prise en charge de sa classe ? Est-ce une variable que vous allez prendre en compte dans les grandes évolutions parce qu'il n'est pas dit, a priori, que les enseignants aient tous cette posture ?

A aucun moment la DEPP n'a pu imaginer que ce petit diagnostic allait pouvoir avoir un impact sur la prise en charge.